



COMUL

COMMUNAUTE URBAINE DU LITTORAL

Aux représentant-e-s des médias

Le Prix COMUL 2018 attribué à la compagnie Le Préfixe

Un festival novateur pour la rencontre des genres

La Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL) a décerné son prix 2018 à la compagnie Le Préfixe. Celle-ci entend créer un festival novateur et rassembleur dont la première édition aura lieu le 15 septembre à la Case à chocs. Doté de 25'000 francs, le prix COMUL récompense cette année l'organisateur d'une manifestation qui a pour but de valoriser la richesse culturelle du canton et de fédérer la relève dans une pépinière à talents artistiques au cœur de l'agglomération neuchâteloise.

Cette année, pas moins de 12 dossiers éligibles et intéressants sont parvenus à la Commission Sport, culture et loisirs (SCL) de la COMUL. Le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer le Prix 2018 à la compagnie Le Préfixe, dirigée par Raphaël Tschudi, pour son projet consistant à créer un nouveau festival réunissant les principales disciplines du paysage artistique neuchâtelois. Ainsi les différents lieux des anciennes brasseries Müller seront mobilisés pour accueillir qui du cinéma, qui de la danse, qui de la musique, qui les arts plastique et qui du théâtre.

Le « **Neuchâtel Arts Festival** » va donc réunir différents acteurs culturels à la Poudrière, au Cinéma minimum, à la Case à chocs et à l'Académie de Meuron. L'organisateur de cette manifestation multiculturelle souhaite réunir sur une journée et une nuit non seulement des lieux mais aussi des expressions artistiques qui n'ont que peu d'occasions de se rencontrer. L'idée consiste à valoriser la culture neuchâteloise et à permettre aux artistes de tisser des liens, de croiser leurs réseaux et de construire des projets interdisciplinaires.

La Commission SCL de la COMUL a été séduite par cette volonté de créer du lien entre les acteurs culturels neuchâtelois, de les inciter à collaborer quelles que soient leur spécialité et de les fédérer autour du principal pôle culturel du littoral neuchâtelois qu'est la Case à chocs. Un projet novateur qui méritait bien un coup de pouce des communes du littoral !

VOUS AVEZ DIT COMUL ?

La Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL) est une association qui regroupe les communes de Neuchâtel, Saint-Blaise, La Tène, Hauterive, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Milvignes, Boudry, Cortaillod et Bevaix. Chaque année depuis 2014, la Commission Sport, culture et loisirs de la COMUL délivre un prix pour soutenir des manifestations culturelles ou sportives apportant un rayonnement régional et susceptibles d'intéresser la population du littoral. Financé par les communes membres en proportion du nombre de leurs habitants, ce prix doté de 25'000 francs vise à encourager les collaborations et synergies entre les citoyens de plusieurs communes de la COMUL.

Neuchâtel, le 6 juin 2018

Communauté urbaine du littoral
neuchâtelois

Renseignements complémentaires: Anne Kaufmann, présidente de la Commission Sports, Culture, Loisirs, 079 817 81 77, anne.kaufmann@ne.ch
<http://www.lerun.ch/menu-principal/regions-run/comul>

Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, 079 817 93 72, patrice.neuenschwander@ne.ch